

# Maladies chroniques : la fin du 100 % ?

La première « circulaire tarifaire » d'Agnès Buzyn, ministre de la Santé, met en place des forfaits de prise en charge sur certaines maladies.

## Qu'est-ce cela signifie ?

Vous êtes atteint d'une maladie chronique (diabète, insuffisance rénale chronique) qui nécessite en permanence des soins, une surveillance médicale, des examens fréquents, des hospitalisations.

Jusqu'à présent, tous ces soins sont pris en charge à 100 %. Avec la circulaire tarifaire, le 100 % est remplacé par une enveloppe forfaitaire globale pour tous vos soins (consultations, examens, hospitalisations, traitements, etc.). Cette enveloppe limitative devra couvrir vos soins, quelles que soient les complications et les rechutes auxquelles vous devrez faire face.

## Quelles sont les conséquences ?

Les médecins traitants et l'hôpital seront dans l'obligation de respecter cette enveloppe.

Si vous dépassez l'enveloppe préalablement fixée, fini le 100 % ! Le médecin et l'hôpital seront alors placés devant le choix suivant : soit vous soigner et ne pas être remboursés par la Sécurité sociale, soit cesser les soins.

Le but est clair : limiter au strict minimum la prise en charge de votre maladie. Sauf si vous avez les moyens de payer une assurance privée qui couvrira au prix fort vos soins supplémentaires.

Dans son plan santé 2022, Macron annonce qu'il va étendre ce système à toutes les maladies chroniques. C'est la mise en place du système de soins qui sévit aux États-Unis et qui condamne les malades qui ont atteint le plafond du forfait à payer les soins supplémentaires ou à mourir !

- **Maintien du 100 % pour tous les malades atteints de maladie chronique !**
- **Retrait du plan santé 2022 !**
- **Dehors Macron et sa politique !**

*Lisez toutes les informations concernant la circulaire tarifaire de la ministre Buzyn dans La Tribune des travailleurs. Prenez contact avec le POID.*

**Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique**

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

A retourner : poidemocratique@orange.fr

ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil